

DÉLIBÉRATION N°DL20260006 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 27 JANVIER 2026

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 16/01/2026 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 35 présents, 4 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Geneviève MASSACRIER (jusqu'à 23h20) ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

ABSENTS PRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Axel DUGUA

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (à partir de 23h20)

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER a donné procuration à M. Romain PIPIER

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN(E) ÉDUCATEUR(TRICE) DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES POUR LE CENTRE NAUTIQUE ROGER COUDERC PAR VOIE CONTRACTUELLE

Mme Béatrice COFFY expose ce qui suit :

La commune de Saint-Chamond recrute pour le centre nautique Roger Couderc un(e) Educateur (trice) des activités physiques et sportives (ETAPS) à temps complet.

Placé(e) sous l'autorité du directeur du centre nautique, l'ETAPS est chargé(e) entre autres :

- Accueillir et assurer la sécurité des publics dans le respect du POSS,
- Participer à l'enseignement de la natation scolaire et autres activités physiques et sportives,
- Encadrer les activités sportives des clubs ou animations municipales,
- Participer activement aux réunions d'établissement,
- Veiller à l'hygiène du Centre Nautique,
- Assurer la remontée d'informations,
- Mettre en œuvre et garantir la qualité du service offert et tout en garantissant la sécurité des usagers.

En prévision des entretiens de recrutement, et compte tenu des spécificités du poste et des compétences demandées, la collectivité se réserve la possibilité de recruter un agent par voie contractuelle en application de l'article L332-8 2e du code général de la fonction publique qui prévoit cette possibilité « lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient ».

L'article L332-9 du code général de la fonction publique précise de plus que « les agents ainsi recrutés sont engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans. Ces contrats sont renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans ».

L'article L332-10 du code général de la fonction publique précise quant à lui que si, à l'issue de cette durée, ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et « pour une durée indéterminée ».

Le niveau de rémunération du poste sera fixé par référence à la grille indiciaire du grade d'éducateur territorial des activités physiques et sportives, dans la limite du 10^{ème} échelon, complétée par le régime indemnitaire en vigueur lié aux fonctions, sujétions, expertise et expériences professionnelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 27 voix pour,

6 contre M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

6 abstentions Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'autoriser** le recrutement d'un(e) contractuel(le) pour exercer les fonctions d'ETAPS pour le centre nautique Roger Couderc sur la base de l'article L. 332-8 2e du code général de la fonction publique,

- **d'habiliter** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le ~~contrat à venir~~,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget principal de la commune.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 28/01/2026



Le maire,

Axel DUGUA

Le secrétaire de séance,

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne